



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 149

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

La recherche et le développement

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 26 mars 2013

LE SÉNAT

Le mardi 26 mars 2013

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse à madame le leader du gouvernement. En matière de recherche et de développement, le budget présenté la semaine dernière met l'accent sur la recherche appliquée et commerciale. C'est une tendance inquiétante qui se confirme. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il est essentiel d'investir dans la recherche et les sciences, mais la recherche appliquée ne doit pas occulter la recherche fondamentale. Sans la recherche fondamentale, il n'y aurait pas de recherche appliquée motivée par les besoins et les intérêts commerciaux. La recherche fondamentale est la première pierre dans l'édification de produits commerciaux. Les exemples sont nombreux. Le gouvernement a la responsabilité de favoriser un équilibre et d'investir à tous les niveaux du cycle d'innovation. Pourquoi le gouvernement délaisse-t-il la recherche fondamentale?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, nous n'avons rien fait de tel. Je me demande en fait si tous les sénateurs de l'autre côté ont lu le budget.

Notre gouvernement est vraiment déterminé à appuyer les sciences, la technologie et l'innovation au Canada. Depuis 2006, nous avons prévu des milliards de dollars de nouveaux crédits pour financer des initiatives appuyant les sciences, la technologie et la croissance d'entreprises innovantes.

Les nouvelles mesures figurant dans le Plan d'action économique de 2013, c'est-à-dire dans le budget de jeudi dernier, faisaient fond sur cette solide base. Elles contribueront à la création d'emplois, en insistant sur la nouvelle approche de promotion de l'innovation

commerciale lancée dans le budget de l'année dernière. Le budget 2013 propose en outre des mesures pour renforcer les capacités canadiennes de recherche avancée, dont 37 millions de dollars par an à l'appui de partenariats de recherche avec le secteur privé par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux, 225 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de financer des infrastructures de recherche de pointe et 13 millions de dollars pour le programme Globalink de Mitacs afin d'attirer au Canada les étudiants les plus brillants. À en juger par les nombreuses réactions positives de la communauté scientifique, ces mesures ont été très bien accueillies.

La sénatrice Tardif : Honorables sénateurs, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université a fait un relevé des subventions de recherche accordées par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux. Elle a constaté, après avoir tenu compte de l'inflation, que le financement de base de la recherche a baissé de 7,5 p. 100 depuis 2007. Comme le bassin de financement est moindre, une plus grande part est ciblée, peut-être en fonction d'un secteur commercial ou d'objectifs politiques particuliers. Cette tendance alarmante peut affaiblir à long terme les capacités scientifiques du pays. Malgré toute son insistance sur les compétences et la formation, le gouvernement semble avoir oublié que la recherche fondamentale constitue un excellent moyen de formation d'une population active ayant des compétences scientifiques.

Le gouvernement s'engagera-t-il à apporter un soutien adéquat à la recherche scientifique fondamentale?

La sénatrice LeBreton : Honorables sénateurs, je viens de lire au compte rendu les sommes importantes que le gouvernement s'est engagé à investir. Il est donc inexact de dire que le gouvernement n'appuie pas pleinement la recherche en sciences et en technologie.